



Le Premier Ministre

Paris le 26 FEV. 2016

- 258 / 16 / SG

à

Monsieur le Premier président
de la Cour des comptes

Objet : Les comptes et la gestion de l'Unédic et la gestion de l'assurance chômage.

Le Gouvernement remercie la Cour des comptes pour la qualité de ces travaux qui viennent compléter les travaux récents sur la situation du régime d'assurance chômage. Il a eu l'occasion de présenter son analyse de la situation du régime d'assurance chômage dans le rapport qu'il a transmis en janvier dernier au Parlement et aux partenaires sociaux gestionnaires de ce régime.

Votre contribution sera très utile au moment où les négociations en vue de la prochaine convention se sont ouvertes le 22 février dernier. Je suis certain que les partenaires sociaux auront à cœur dans cette négociation de conjuguer plusieurs objectifs :

- préserver la fonction protectrice de l'assurance chômage ;
- assurer l'adaptation du régime d'assurance chômage aux évolutions du marché du travail par une sécurisation accrue des transitions professionnelles ;
- soutenir le retour à l'emploi des actifs et encourager les comportements favorables à l'emploi de qualité du côté des employeurs ;
- rééquilibrer durablement les finances du régime d'assurance chômage, afin d'assurer sa pérennité.

Manuel VALLS